

Périgueux, le 5 février 2014

Madame l'Inspectrice d'Académie,

La Direction d'école et les conditions de travail de nos collègues nous préoccupent. Nous avons lancé en juin dernier une alerte sociale à ce sujet. Nous avons également saisi le CHSCT départemental afin de permettre une meilleure prise en compte des problématiques et difficultés des directrices et directeurs en Dordogne. Avec un chantier métier spécifique, nous avons depuis avancé sur le sujet et obtenu des annonces ministérielles allant dans le bon sens : évolution des missions, accompagnement dans la carrière, amélioration du volet indemnitaire, augmentation du temps de décharge...

C'est à ce propos que nous souhaitons de nouveau vous interpeller. Lors de la dernière CAPD, les élus du SE-Unsa Dordogne ont demandé un bilan des décharges - dites de rentrée - des directrices et directeurs de 3 classes et moins. Nous sommes quotidiennement interpellés par ces collègues **chargés d'école** ou **directeurs d'écoles de 2 ou 3 classes**. En effet, la plupart d'entre eux n'ont pas bénéficié de ces jours, ou seulement partiellement. Cette situation est **inacceptable**.

A l'heure où les annonces ministérielles vont dans le sens d'une augmentation de ce temps de décharge, nous souhaitons, pour cette année encore, que chaque collègue puisse bénéficier de ce qui lui est dû. Qu'ils soient dans des écoles de 1, 2 ou 3 classes, leur charge de travail est considérable.

Nous vous demandons donc d'agir le plus efficacement possible **dans leur intérêt**.

Je vous prie de croire, madame l'Inspectrice d'Académie, à l'assurance de mon profond attachement au service public d'éducation.

Jérôme BOUSQUET

Secrétaire départemental

SE-Unsa Dordogne

